



Point 14 de l'ordre du jour

Fonds fiduciaire international 9161: Contributions/dépenses 2012–2019

Keith Cressman, Fonctionnaire principal en charge des prévisions acridiennes, FAO-AGPMM

Vue d'ensemble et contexte

En 1964, lors la neuvième session du DLCC, un fonds fiduciaire international a été créé (No. 161, puis ensuite 9161) et les gouvernements ont été invités à y participer et y contribuer financièrement à partir de 1966. En approuvant le rapport final de la neuvième session, les membres ont convenu de contribuer au fonds fiduciaire mais les contributions, contrairement aux commissions régionales de lutte antiacridienne, sont un engagement politique plutôt d'une obligation légale. Le total des contributions de l'ensemble des pays membres est estimé à 201 780 dollars EU par an.

Les activités financées par le DLCC doivent être globales et d'importance capitale pour améliorer la gestion des populations de Criquet pèlerin au profit de tous les pays membres. Par exemple, le DLCC finance le service d'information sur le Criquet pèlerin (DLIS) au siège de la FAO afin de suivre la situation mondiale et d'offrir des prévisions et des alertes précoces, d'animer le site Internet de l'Observatoire acridien et d'assurer la formation d'une durée de 11 mois des Chargés de l'information acridienne au DLIS. Le DLCC soutient aussi financièrement le SIG, les nouvelles technologies, et le Groupe consultatif sur les pesticides. Le financement des activités du DLCC provient uniquement du fonds fiduciaire.

Le total des contributions reçues de 2012 à mi-novembre 2019 s'élève à 1 164 608 dollars EU. Dix pays membres (l'Érythrée, l'Inde, l'Irak, la Jordanie, le Liban, le Maroc, le Pakistan, l'Arabie saoudite, la Tunisie et les EAU) ont régulièrement contribué au fonds fiduciaire. Six pays membres (le Burkina Faso, Djibouti, l'Iran, le Niger, la Somalie et le Soudan) n'ont pas contribué au fonds fiduciaire entre 2012 and 2019.

À partir de mi-novembre 2019, le cumul des arriérés du fonds fiduciaire s'est élevé à près de 2,25 millions de dollars EU, soit une augmentation de 34 pour cent par rapport à la dernière session du DLCC. La précédente augmentation des arriérés (2009–2012) était de 21 pour cent. Dix pays (le Tchad, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Mauritanie, le Niger, la Somalie, le Soudan, la Tunisie et le Yémen) ont des arriérés importants, supérieurs à 100 000 dollars EU, et un d'entre eux (l'Iran) s'élève à 621 000 dollars EU. Neuf pays (le Tchad, Djibouti, l'Iran, l'Irak, la Mauritanie, le Niger, la Somalie, le Soudan et la Tunisie) doivent l'équivalent de plus de 20 années de contributions annuelles. Quatre pays (le Bahreïn, l'Érythrée, la Libye et les EAU) n'ont pas d'arriérés.

Le budget annuel pour 2013 (169 500 dollars EU) et le plan de travail correspondant a été mis en œuvre chaque année entre 2013 et 2019. Les dépenses de 2012 à mi-novembre 2019 se sont élevées à 955 898 dollars EU, soit l'équivalent d'environ 119 487 dollars EU par an.

Le solde de trésorerie du fonds fiduciaire au 15 novembre 2019 était de 160 920 dollars EU. Cela correspond au montant maximum des fonds disponibles pour planifier les activités de 2020-2021 en l'absence de nouvelles contributions.

Points de discussion et décisions

- Alors que certains pays contribuent régulièrement, d'autres pays clés ne contribuent jamais et par conséquent, les arriérés du DLCC continuent de s'accroître à un rythme alarmant et le fonds fiduciaire est en difficulté.
- De nouvelles idées sont nécessaires pour encourager les pays à contribuer au fonds fiduciaire car les contributions irrégulières et partielles compromettent les activités du DLCC
- Quelles activités du DLCC doivent être financées en priorité?

	Contribution annuelle	Somme reçue 2012-19	Dernier paiement	Arriéré 15/11/2019
Afghanistan	3 480,00	9 050,00	2014	25 800,00
Algérie	7 700,00	7 700,00	2013	6 1634,00
Arabie saoudite	20 000,00	100 000,00	2017	60 000,00
Bahreïn	920,00	8 280,00	2019	0,00
Burkina Faso	3 000,00	0,00		33 000,00
Cameroun	2 780,00	6 367,31	2014	25 864,75
Djibouti	1 120,00	0,00		43 540,00
EAU	4 600,00	78 243,80	2019	0,00
Égypte	5 740,00	28 700,00	2017	17 220,00
Érythrée	3 000,00	33 000,00	2019	0,00
Éthiopie	4 320,00	38 954,00	2017	17 254,00
Gambie	2 420,00	68 409,50	2015	9 680,00
Ghana	3 280,00	3 280,00	2014	26 240,00
Inde	20 000,00	180 269,16	2018	20 000,00
Irak	7 440,00	66 960,00	2019	171 186,00
Iran R.I.	20 000,00	0,00		621 495,24
Jordanie	3 420,00	27 360,00	2018	3 420,00
Kenya	3 580,00	3 580,00	2018	3 580,00
Koweït	20 000,00	100 000,00	2019	120 000,00
Liban	3 060,00	15 502,15	2017	47 632,70
Libye	10 640,00	117 060,00	2019	0,00
Mali	3 600,00	28 096,54	2018	6 949,11
Maroc	5 360,00	37 560,00	2017	10 720,00
Mauritanie	2 900,00	4 337,35	2014	101 698,74
Niger	3 760,00	0,00		137 160,00
Ouganda	3 380,00	9 137,40	2012	27 327,73
Pakistan	6 520,00	52 160,00	2019	13 040,00
Qatar	1 760,00	10 560,00	2017	6 157,84
Sénégal	3 520,00	42 489,60	2013	31 233,56
Somalie	3 500,00	0,00		128 744,77
Soudan	3 980,00	0,00		115 708,20
Syrie	4 520,00	28 825,92	2019	5 520,00
Tchad	3 520,00	23 991,60	2014	118 848,40
Tunisie	4 460,00	21 840,00	2017	124 896,44
Yémen	6 500,00	6 446,87	2019	112 912,36
Total	207 780,00	1 164 608,07		2 248 463,84